

# FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.6/5  
15 juin 2011

---

Réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF  
Le Cap, Afrique du Sud  
27 juin 2011

Point 6 de l'ordre du jour

## **OBSERVATEURS DANS LES ORGANES DIRECTEURS DES FIC**

### **SYNTHESE**

### **Projet de décision de la réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF**

Les participants à la réunion conjointe du FTP et du SCF ont examiné le document CTF-SCF/TFC.6/5, intitulé *Observateurs dans les organes directeurs des FIC*, et prennent note des améliorations à court terme introduites par l'Unité administrative des FIC. La réunion conjointe accueille favorablement les commentaires et les recommandations issus de la consultation des organisations de la société civile, des groupes du secteur privé et des groupes de populations autochtones et convient que les mesures suivantes doivent être prises pour renforcer la participation des observateurs aux travaux des Comités et Sous-comités des FIC :

## I. CONTEXTE

1. Lors de leur réunion conjointe de novembre 2010, les Comités du FTP et du SCF ont examiné le document CTF-SCF/TFC.5/7, intitulé *Review of the Self-Selection Process for Observers to CIF Committees and Effectiveness of Participation*, et ont pris note des conclusions de l'examen indépendant du processus d'autosélection et de l'efficacité de la participation des observateurs aux travaux des Comités des FIC.
2. Ils accueillent favorablement les recommandations des observateurs actuels visant à améliorer le processus à court et long terme et ont demandé à l'Unité administrative des FIC d'appliquer immédiatement les mesures à court terme. S'agissant des modifications proposées, la réunion conjointe a demandé à l'Unité administrative des FIC d'organiser d'autres consultations avec les parties prenantes intéressées à l'occasion du Forum de partenariat des FIC de 2011 et d'en rendre compte, en incluant des propositions chiffrées, de manière à permettre aux Comités du FTP et du SCF de les examiner plus avant à leur réunion conjointe de juin 2011.
3. Le présent document a été rédigé en réponse à cette demande. Il comprend des informations sur les sujets suivants :
  - i) les dispositions prises au sujet des mesures à court terme ;
  - ii) les consultations au sujet des observateurs des organisations de la société civile durant le Forum de partenariat des FIC de 2011 organisé au Cap (Afrique du Sud) ;
  - iii) le processus d'autosélection des observateurs des FIC pour le mandat à venir.
4. Matrice assortie de mises à jour du suivi des recommandations visant à renforcer la participation des observateurs des organisations de la société civile dans les activités des FIC :

Recommandation	État d'avancement	Prochaine étape proposée
<b>Accès à l'information</b>		
Afficher les documents des réunions sur le site Internet des FIC au moins deux semaines avant les réunions (quatre semaines pour les documents directifs du FIP).	Des efforts sont déployés en permanence pour respecter ces délais.	
Afficher les dates des missions de cadrage et des missions conjointes, ainsi que les termes de référence des activités de programmation nationales et des rapports de mission, sur le site Internet des FIC deux semaines avant le départ de la mission (quatre semaines dans le cas du FIP).	Cette recommandation est respectée de façon constante.	
Fournir des données sur les	Il a été convenu que l'Unité administrative des FIC, en	

décaissements.	collaboration avec les BMD et l'Administrateur fiduciaire, publierait des informations au sujet des décaissements du programme des FIC sur une base semestrielle et préparerait un premier rapport sur les décaissements avant la fin février 2011. Les données sur les décaissements du programme ont été diffusées le 1 <sup>er</sup> mars 2011. Le prochain rapport sera publié en juillet 2011.	
Organiser des séances d'orientation pour les observateurs.	Cette recommandation a été mise en œuvre lorsque les observateurs ont été initialement identifiés.	L'Unité administrative des FIC organisera une réunion d'orientation lorsque les nouveaux observateurs auront été choisis. À la suite de la nomination récente d'un responsable des relations avec les parties prenantes, l'Unité administrative des FIC propose d'organiser des séances d'information virtuelles à l'intention des observateurs avant les réunions des FIC.
Fournir des services d'interprétation pour les réunions et assurer la traduction des documents.	En novembre 2010, il a été convenu que les réunions des Comités et Sous-comités des FIC feraient l'objet d'interprétations simultanées en anglais, en français et en espagnol. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles à partir des réunions de juin 2011.  Les résumés des principaux documents de politique et de programmation rédigés pour les réunions des FIC seront traduits avant les réunions.	
<b>Compte rendu des observateurs à leurs mandants</b>		

Les observateurs rendront compte à leurs mandants des résultats des réunions des FIC.	Responsabilité des observateurs.	
Les observateurs communiqueront à leurs mandants le compte rendu de réunion des Coprésidents à titre de compte rendu des décisions de la réunion.	Responsabilité des observateurs.	Examiner cette question plus avant durant les consultations.
<b>Participation au débat sur les Cadres d'investissement :</b>		
Examiner dans la transparence les cadres d'investissement au titre des programmes ciblés du SCF.	Les plans d'investissement au titre du SCF sont examinés durant des séances ouvertes.	
Les observateurs des débats sur les cadres d'investissement rendront compte des travaux du Sous-comité à leurs mandants dans le pays pilote pour lequel le cadre d'investissement a été examiné.	Des résumés des réunions sont affichés sur le site Internet des FIC après les réunions.  Responsabilité des observateurs.	Examiner cette question plus avant durant les consultations.
<b>Besoins des observateurs :</b>		
Réaliser une évaluation des besoins sur la façon dont les groupes d'observateurs souhaitent participer aux travaux des FIC.	L'Unité administrative des FIC a demandé à RESOLVE et au WBCSD de réaliser des travaux préparatoires avant les consultations des parties prenantes en juin 2011. Une des activités consiste à recueillir l'opinion des mandants. Leurs rapports seront présentés lors des consultations qui auront lieu durant le Forum de partenariat.	
Mécanisme de partage des coûts pour les observateurs des ONG du Nord et le secteur privé.		Examiner cette question plus avant durant les consultations.
Approbation rapide du <i>Private Sector Business Guide</i> rédigé par le WBSD.	Le <i>Private Sector Business Guide</i> a été publié sur le site Internet des FIC en mars	

	2011.	
Modifier la terminologie : processus d'« autosélection ».		Examiner cette question plus avant durant les consultations.
<b>Développer les groupes d'observateurs :</b>		
Utiliser un groupe consultatif pour sélectionner les observateurs.		Examiner cette question plus avant durant les consultations.
Utiliser le Forum de partenariat comme plateforme pour le processus de sélection des observateurs.		Les représentants des organisations de la société civile ont informé l'Unité administrative des FIC qu'ils ne souhaitaient pas engager le processus de sélection durant le Forum de partenariat des FIC de 2011 faute de temps pour mettre pleinement en œuvre ce processus. Les organisations de la société civile examineront les propositions relatives au processus d'autosélection durant leurs consultations et soumettront une proposition aux Comités du FTP et du SCF à l'occasion de leur réunion conjointe de juin 2011.
Permettre aux associations professionnelles ou à un groupe d'entreprises privées de jouer un rôle d'observateur au nom du secteur privé.		Examiner cette question plus avant durant les consultations.
Faire appel aux représentants du secteur privé comme experts techniques pour examiner les projets et les cadres d'investissement.	Examiner cette question à l'occasion des discussions sur l'examen de la qualité des plans d'investissement.	